

# **COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR L'EPR**

**SEANCE DU 3-11-2005 A LYON**

## **INTERVENTION DE ROBERT PARIS**

**PRESIDENT DU MEDEF RHONE-ALPES**

**MEMBRE DU CES RHONE-ALPES ET DE SA COMMISSION 4 EN  
CHARGE DE L'ENERGIE**

### **1- La situation énergétique de Rhône-Alpes et les études prospectives.**

Toute ma vie professionnelle a été consacrée à l'industrie pétrolière et à la pétrochimie et je n'ai aucun a priori sur la production électronucléaire.

En 1997, mon prédécesseur à la Présidence du MEDEF Rhône-Alpes a eu l'idée de réunir un groupe permanent d'experts sur l'énergie énergétique de notre région.

En effet, l'importance de la production énergétique en R-A a facilité l'implantation d'un ensemble d'industries fortes consommatrices comme la sidérurgie électrique, la production d'aluminium et toute l'industrie chimique utilisant des process électrolytiques. Il était donc essentiel pour une organisation interprofessionnelle comme le MEDEF de réaliser une analyse prospective sur le niveau de production énergétique de R-A et notamment sur la prospective de la production électrique.

Ce groupe permanent d'experts qui comprend des pétroliers, des gaziers et des électriciens s'est tout d'abord penché sur la prospective en matière de consommation et de production d'électricité.

**Il faut rappeler un constat mondial : tous les pays qui connaissent une croissance économique connaissent simultanément un accroissement de leur consommation en énergie primaire. Seuls les pays en récession ont vu reculer leur consommation d'énergie primaire.**

Les chiffres européens montrent qu'en moyenne annuelle, la consommation d'énergie primaire croît de 0,7 % chaque fois que le PIB croît de 1 %. Dans le même temps, la Chine est

sur un ratio de + 1,4 % par % de PIB en raison de la proportion importante du secteur primaire et secondaire dans sa production industrielle.

En France, la consommation moyenne d'électricité croît d'environ + 1 % pour + 1 % de PIB. En projection à l'horizon 2020 et avec l'hypothèse d'une croissance moyenne du PIB de + 2,3 %/an, cela donne une consommation annuelle de l'ordre de 550 à 600 milliards de kWh en fonction des hypothèses retenues sur l'évolution de l'efficacité énergétique. Ces chiffres sont à comparer aux 480 milliards de kWh consommés en 2004.

Il convient de rappeler que R-A est la première région de production d'électricité en Europe (le quart de la consommation française) et également la première région de France en matière de consommation.

Le point qui a retenu l'attention du groupe d'experts réuni par le MEDEF est que les 14 unités électronucléaires de la région qui produisent 90 milliards de kWh arrivent à l'âge de 40 ans entre 2018 et 2025.

Compte tenu des délais qui s'écoulent entre la prise de décision et la mise en service d'un outil de grande puissance électrique, c'est à dire 5 à 8 ans, il était pertinent d'examiner très tôt la question de leur remplacement.

Le groupe a examiné toutes les solutions possibles :

- les énergies renouvelables,
- le pétrole,
- le gaz,
- le charbon,
- le nucléaire,
- les solutions mixtes,
- le non remplacement.

Pour être bref, les résultats, publiés en 2000 par le MEDEF R-A dans un opuscule intitulé « Quel futur pour l'énergie en R-A » ont été les suivants :

- Energies renouvelables : l'essentiel du productible hydraulique est déjà équipé, le potentiel anémométrique de la région permet de produire au plus 300 000 kWh/an et la production photovoltaïque restera marginale.
- Le pétrole : plus un seul pays développé ne construit de centrale électrique au pétrole tant il est évident qu'il doit être réservé à la pétrochimie et aux carburants.
- Le gaz : remplacer tout le nucléaire français par du gaz suppose que 60 Mtep de gaz soient consacrés à la production électrique alors qu'actuellement la consommation française est inférieure à 40 Mtep, il serait donc nécessaire de construire des

infrastructures de grande taille : réseau de tuyauteries à haute pression, stations de compression, stockage, etc.

- Le charbon : il constitue une solution possible mais doit être brûlé dans des ports minéraliers à construire pour éviter les ruptures de charges et le transport terrestre. Par ailleurs, il nécessite de grandes installations de dépollution des oxydes d'azote et de soufre, il émet du gaz carbonique et le changement de localisation des centres de production imposerait de revoir complètement la structure du réseau à très haute tension en raison du changement des points d'injection de l'énergie électrique.
- Le nucléaire : la plupart des sites de Rhône-Alpes peuvent recevoir de nouvelles unités nucléaires pendant la déconstruction des tranches en fin de vie.
- Une solution mixant ces différentes solutions.
- Le non remplacement : il conduit à une véritable catastrophe économique régionale mais aussi française compte tenu de l'importance économique de notre région dans le pays.

Dès 2000, nous avons conclu en Rhône-Alpes qu'il fallait remplacer les unités nucléaires de 2<sup>ème</sup> génération par des unités de 3<sup>ème</sup> génération et compléter le dispositif par une centrale à cycle combiné au gaz pour la modulation de puissance.

L'échéancier qui paraissait raisonnable était le lancement de la tête de série EPR en 2003 pour qu'elle démarre en 2010 afin de pouvoir bénéficier de 2 à 3 ans de retour d'expérience avant de lancer en 2012-2013, les réacteurs en relève des réacteurs actuels en fonction de leur échéance de fin de vie. En effet l'allongement éventuel de la durée de vie permet seulement un étalement des engagements d'investissements de renouvellement.

Avant 2010, il apparaissait indispensable de réaliser la centrale à cycle combiné au gaz pour faire face à l'augmentation de la consommation.

Cette étude a été reprise et actualisée en 2003 pour aboutir aux mêmes conclusions mais sur un ton plus alarmiste en raison du retard évident que l'on était en train de prendre.

Dès 2004, sitôt que le gouvernement a décidé de réaliser la tête de série EPR, l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la région R-A accompagnés d'élus de tous les horizons politiques ont milité auprès de la Direction d'EDF et des Pouvoirs publics pour que cette première réalisation se fasse sur le site industriel de Tricastin.

## **2- Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

**Le premier constat est l'étude récente réalisée par RTE** concluant à la nécessité de mettre en service effectif 1000 à 1200 MW de puissance par an à partir de 2010 ce qui confirme la pertinence des études prospectives faites par notre groupe permanent d'experts.

La décision retardée de 2 à 3 ans pour lancer la tête de série EPR fait que notre pays va connaître une situation tendue dans les années à venir. Comme la situation est encore moins satisfaisante dans les pays de la plate forme continentale européenne, nous n'avons aucun

espoir de trouver à l'importation l'énergie électrique qui va nous faire défaut. Le risque de pénurie devient d'ores et déjà non négligeable.

**Et au lieu de tenir aujourd'hui un débat public sur la pertinence de la tête de série EPR, il serait plus utile de débattre de la décision de lancer la 2<sup>ème</sup> unité !**

### **Le deuxième constat est d'ordre économique.**

Les études récentes (2003) publiées par la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières (DGEMP) montrent que le coût de production sortie usine d'un EPR est de 35 €/MWh avec une quasi insensibilité au prix de l'uranium naturel. Or le prix du marché européen sur la plate forme continentale se situe actuellement entre 45 et 50 €/MWh.

Ceci n'a rien de surprenant car l'électricité est un vecteur énergétique secondaire qui nécessite la transformation d'une énergie primaire et le coût moyen de l'électricité sortie du parc est le reflet de la constitution de ce parc. Comme l'énergie primaire utilisée en Europe pour faire de l'électricité est à plus de 60 % composée de combustibles carbonés, nous subissons de plein fouet les augmentations du pétrole, du gaz, du charbon et le coût des permis d'émission de gaz carbonique. A titre indicatif, le coût du gaz représente les 2/3 du prix d'un MWh à la sortie d'une centrale à cycle combiné gaz.

Sur la base d'un prix du gaz à 6\$/MBTU et d'un coût de la tonne de CO<sub>2</sub> de 20 à 30 € le coût du MWh sortie d'une centrale à cycle combiné au gaz est de 60 à 70 €/MWh comme le montrent les études publiées dans la dernière Revue de l'Energie. Et beaucoup d'experts pensent que le prix du baril de pétrole atteindra 100 € en 2008 amenant ainsi le coût du gaz à 10 €/MBTU. (à noter que le prix du gaz a déjà atteint aux USA 14 €/MBTU). Le coût du MWh sortie d'une centrale à charbon moderne avec capture et stockage du CO<sub>2</sub> se situerait entre 70 et 100 € suivant les hypothèses. ?

Il est clair que, sur des bases pareilles, aucune industrie électro-intensive ne peut rester en R-A et en Europe. La délocalisation est inéluctable vers les pays où l'électricité est meilleur marché notamment ceux où la part de la grande hydroélectricité est majoritaire.

Le seul moyen de ramener le coût de l'électricité vers le bas est d'investir massivement dans l'électronucléaire et pas seulement en France. Cette conclusion résulte d'un échange entre les représentants des entreprises du Piémont, du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, du canton de Vaud et de Rhône-Alpes qui s'est tenu le 17/10/2005 à Barcelone.

Une décision pareille aurait en outre les avantages suivants :

- Eviter d'accroître le taux de dépendance énergétique de l'Europe,
- Donner une meilleure compétitivité à toutes nos entreprises, élément primordial de relance de la croissance et de l'emploi,
- Ne pas amputer le pouvoir d'achat des ménages,
- Dynamiser l'ensemble du secteur industriel au travers de grands chantiers dont l'essentiel des équipements est construit en Europe,

- Fabriquer une électricité dont 95 % de la valeur ajoutée se réalise en Europe et qui représente un maximum de contenu en emplois sur nos territoires,
- Disposer d'une remarquable capacité à l'exportation de matériels et d'équipements pour lesquels la demande mondiale va être considérable dans les 30 années à venir.

### **Le troisième constat est d'ordre environnemental.**

Les désordres climatiques dus à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (notamment de gaz carbonique) dans l'atmosphère commencent à être une réalité incontestable.

### **Les problèmes énergétiques sont importants mais les problèmes de gaz à effet de serre sont urgents.**

Les objectifs du protocole de Kyoto que l'Europe a adoptés seront très difficiles, voire impossibles, à atteindre en 2010 malgré les pénalités très lourdes des coûts de la tonne de gaz carbonique. Elle a atteint ces dernières semaines 30 €t ce qui semblait constituer le haut de la fourchette dans les projections faites en début 2005.

De tels coûts, qui ne peuvent que croître si l'on ne stabilise pas notre consommation globale de combustibles carbonés, constituent un handicap majeur pour toute notre économie face à une concurrence mondiale qui n'applique partout pas ces règles.

L'électronucléaire produit bien sûr des déchets. Mais quelle est l'activité humaine qui n'en produit pas ? Outre que l'électronucléaire maîtrise les déchets qu'il produit ce qui est loin d'être le cas pour le gaz carbonique, les coûts de gestion à long terme sont déjà incorporés dans le coût du MWh tout comme le sont les coûts de déconstruction.

### **3- L'impact de la maîtrise d'ouvrage sur l'économie de la Région Rhône-Alpes.**

Sans revenir sur tout ce qu'ont dit Guy Malher et Jean-Paul Mauduy et que je partage naturellement, il est clair qu'une relance de l'électronucléaire aura un impact tout à fait significatif sur nos activités industrielles de construction d'équipements de toute nature et sur la réalisation des travaux sur site par du personnel spécialisé.

En termes d'équipements et en incluant les matériels de la chaudière nucléaire réalisés par AREVA dans l'usine de Chalon sur Saône, nous estimons à plus de 500 millions d'€ sur 3 à 4 ans, le volume de commandes qui va nous revenir soit près de 20 % de l'investissement global.

A ce montant, il faut ajouter toute la première charge de combustible qui est intégralement réalisée en Rhône-Alpes sur le pôle Tricastin Romans.

Mais il ne faut pas oublier que la relance du nucléaire est mondiale. Les entreprises de la Région comme Velan pour la robinetterie, REEL pour le levage spécialisé et d'autres, ont été retenues comme fournisseur de l'EPR Finlandais avec des commandes significatives. Les EPR à l'exportation seront autant d'opportunités de vente à l'étranger et de valeur ajoutée dans notre région.

&

Madame et Messieurs les membres de la Commission Particulière du Débat Public, voilà ce que je tenais à vous dire sur l'intérêt des entreprises régionales à voir se réaliser rapidement la tête de série EPR en espérant que le 2<sup>ème</sup> exemplaire sera localisé en R-A où sa place est d'ores et déjà prévue.